

LA-CO Industries Europe SAS

Allée des Combes | PIPA 01150 BLYES France
 Phone +33 (0) 4 74 46 23 23 | Fax +33 (0) 4 74 46 23 29
 markal.com | tempil.com | allweathermarker.com | laco.com

Classification comme « ARTICLES » au sens de REACH des produits Markal

La société La-Co Industries Europe S.A.S. suit les recommandations et positions de l'EWIMA (European Writing Instrument Manufacturer's Association) en ce qui concerne la classification des instruments à écrire comme « ARTICLES » selon les définitions fournies dans la réglementation Européenne (EC) No 1907/2006 « REACH » à l'article 3 (3).

En conséquence, les produits Markal suivants ne nécessitent pas de délivrance de Fiche de données de Sécurité.

Gamme de Produits	Nom du Produit
Feutres à peinture	Valve Action® Paint Marker, Valve Action® Paint Marker Certified, PRO-LINE® HP, PRO-LINE® WP, PRO-LINE® Fine, PRO-LINE® Micro, PRO-LINE® XT, PRO-MAX®, PRO-WASH® W, PRO-WASH® D, SL.100, SL.130, SL.150, SL.170, SL.250, SL.400, SL.250 PMUC
Paintstik® Surfaces Froides	B®, B® 3/8", B® ½ Hex, B-E®, B-L®, BL-W®, C®, E®, F®, FAST DRY®, Lacquer-Stik®, M®, M-10®, N®, O-10®, P®, WS-3/8®, Quik Stik®, Quik Stik® Mini, ZEPHYR®
Paintstik® Surfaces Chaudes	H®, HT®, K®, HT-34®, HT-40®, HT-75®, J®, PK®, X-5®
Marqueurs Soudure	Thermomelt®, Thermomelt® Certified, Silver-Streak®, Red-Riter®, Soapstone, Cool Gel®, FM.213, FM.220, FM.230, FM.400
Feutres Permanents	SL.020, SL.055, SL.060, SL.090, DURA-INK® 5, DURA-INK® 15, DURA-INK® 20, DURA-INK® 25, DURA-INK® 200, DURA-INK® 55, DURA-INK® 60, DURA-INK® Dry Erase, All-Weather® Plastic Ear Tag
Craies	FM.120, FM.155, FM.170, FM.300, Pro-EX®, TYRE MARQUE®, TRADES-MARKER®, TRADES-MARKER® WS, China Markers, ULTRASCAN®, OPTIMARK®, SCAN-IT®, SCAN-IT® PLUS
Crayons	ZS.024, ZS.124, ZS.130, ZS.230, ZS.324, ZS.424

Pour les besoins internes de nos clients, nous pouvons être amenés à communiquer des fiches de données de sécurité correspondant aux encres et peintures contenus dans nos marqueurs. Les informations délivrées dans ces FDS correspondent à nos encres ou peintures en « vrac ». La plupart ne sont donc pas pertinentes pour les quantités très faibles contenues dans nos marqueurs.

LA-CO Industries Europe SAS

Allée des Combes | PIPA 01150 BLYES France

Phone +33 (0) 4 74 46 23 23 | Fax +33 (0) 4 74 46 23 29

markal.com | tempil.com | allweathermarker.com | laco.com

Les produits listés ci-dessus, s'ils sont utilisés selon leur mode d'emploi et s'ils sont stockés dans des conditions normales, ne sont pas dangereux.

Avec nos meilleures salutations,

Olivier Magnin

PDG

Fiche signalétique

QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green; Orange

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green; Orange
Utilisations	: POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT Marquage et identification.
Fournisseur/Fabriquant	: LA-CO Industries, Inc. 1201 Pratt Boulevard Elk Grove Village, IL. 60007-5746
FS rédigée par	: KMK Regulatory Services Inc.
En cas d'urgence	: CHEMTREC, É.U. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

2. Identification des dangers

Cette fiche signalétique reflète les dangers pour l'environnement, pour la santé et les dangers physiques de la peinture libérée par ce produit. En raison de la nature du produit fini c'est-à-dire, le fait que la peinture est dans un contenant solide fermé, et étant donné que la peinture est libérée en très petite quantité pendant l'utilisation normale, l'utilisateur du produit et/ou le lecteur de cette fiche devrait considérer l'exposition potentielle à la peinture comme minimale et contrôlée pendant l'utilisation normale du produit. Référez-vous aux sections (7 et 13) de la fiche pour l'information additionnelle sur des considérations de manipulation et de disposition. Pour éviter tout risque et pour réduire au minimum l'exposition, il est important que l'utilisateur de ce produit ne le chauffe, ne le brûle ou ne l'expose PAS à une source de chaleur intense à moins que le produit soit spécifiquement prévu pour des surfaces sur surfaces chaudes.

Vue d'ensemble des urgences

État physique	: Solide en forme cylindrique.
Couleur	: Jaune./Rouge./Vert./Orange./Blanc./Bleu./Noir./Pourpre.
Odeur	: Solvant.
Mentions de danger	: N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.
Statut OSHA/HCS	: Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.
Voies d'absorption	: Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques	: Aucun effet important ou danger critique connu.
--------------------------	---

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

2. Identification des dangers

- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Organes cibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition : Aucun connu.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

États-Unis

Nom	Numéro CAS	%
Éther monobutylique de propylène glycol	5131-66-8	30 - 60
Dioxyde de titane*	13463-67-7	10 - 30
Dipropylène glycol méthyle éther	34590-94-8	5 - 10
Noir de carbone*	1333-86-4	5 - 10
N-éthyl-o(ou p)-toluènesulfonamide	8047-99-2	1 - 5
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 5
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5

Canada

Nom	Numéro CAS	%
Éther monobutylique de propylène glycol	5131-66-8	30 - 60
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 - 30
Dipropylène glycol méthyle éther	34590-94-8	5 - 10
Noir de carbone	1333-86-4	5 - 10
Cuivre, [29H,31H-phtalocyaninato (2-)-N29,N30,N31,N32]-, dérivés [[(méthyl-1 éthoxy)-3 propyl]amino] sulfonyles	81457-65-0	1 - 5
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 5
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5

Mexique

Nom	Numéro CAS	Numéro NU	%	DIVS	Classification			
					H	F	R	Spécial

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

3. Information sur les composants

Éther monobutylique de propylène glycol	5131-66-8	Non réglementé.	30 - 60	-	2	2	0	-
Dioxyde de titane	13463-67-7	Non réglementé.	10 - 30	5000 mg/m ³	2	0	0	-
Dipropylène glycol méthyle éther	34590-94-8	Non réglementé.	5 - 10	600 ppm	1	1	0	-
Noir de carbone	1333-86-4	Non réglementé.	5 - 10	1750 mg/m ³	2	1	0	-
N-éthyl-o(ou p)-toluènesulfonamide	8047-99-2	Non disponible.	1 - 5	-	1	0	0	-
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	UN1223	1 - 5	-	1	1	0	-
Triéthanolamine	102-71-6	Non réglementé.	1 - 5	-	1	1	0	-

(*) Ces ingrédients ne sont pas supposés être libres (non-liés), comme particules respirables selon l'usage normal de ce produit.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Dans la mesure où cette fiche FTSS est conçue pour de nombreux produits semblables, il convient de noter que les ingrédients énumérés ci-dessus n'entrent pas tous dans la composition de l'ensemble des produits.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Protection des sauveteurs** : Aucune protection spéciale n'est requise.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
 - Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxydes de soufre
oxyde/oxydes de métal

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Déversement : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

États-Unis

Ingredient	Limites d'exposition
Dioxyde de titane	OSHA PEL (États-Unis, 6/2010). TWA: 15 mg/m ³ 8 heure(s). Forme: Empoussiérage total
Dipropylène glycol méthyle éther	ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010). TWA: 10 mg/m ³ 8 heure(s). ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010). Absorbé par la peau. STEL: 909 mg/m ³ 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 606 mg/m ³ 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s). NIOSH REL (États-Unis, 6/2009). Absorbé par la peau. STEL: 900 mg/m ³ 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 600 mg/m ³ 10 heure(s). TWA: 100 ppm 10 heure(s). OSHA PEL (États-Unis, 6/2010). Absorbé par la peau. TWA: 600 mg/m ³ 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s). OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). Absorbé par la peau. TWA: 100 ppm 8 heure(s). TWA: 600 mg/m ³ 8 heure(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). STEL: 900 mg/m ³ 15 minute(s).
Noir de carbone	ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010). TWA: 3 mg/m ³ 8 heure(s). Forme: Portion inhalable. NIOSH REL (États-Unis, 6/2009). TWA: 3.5 mg/m ³ 10 heure(s).

Conforme à ANSI Z400.1-2004 Standard

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	TWA: 0.1 mg of PAHs/cm ³ 10 heure(s). OSHA PEL (États-Unis, 6/2010). TWA: 3.5 mg/m ³ 8 heure(s).
Triéthanolamine	Manufacturer (États-Unis). TWA: 100 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes les formes. ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010). TWA: 5 mg/m ³ 8 heure(s).

Canada

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>		MPT (8 heures)			LECT (15 mins)			Plafond			
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notations
Dioxyde de titane	US ACGIH 2/2010	-	10	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	-	10	-	-	-	-	-	-	-	[3]
	BC 9/2010	-	3	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	ON 7/2010	-	10	-	-	-	-	-	-	-	[b]
Dipropylène glycol méthyle éther	QC 6/2008	-	10	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	US ACGIH 2/2010	100	606	-	150	909	-	-	-	-	[1]
	AB 4/2009	100	606	-	150	909	-	-	-	-	[1]
	BC 9/2010	100	-	-	150	-	-	-	-	-	[1]
	ON 7/2010	100	606	-	150	909	-	-	-	-	[1]
Noir de carbone	QC 6/2008	100	606	-	150	909	-	-	-	-	[1]
	US ACGIH 2/2010	-	3	-	-	-	-	-	-	-	[c]
	AB 4/2009	-	3.5	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 9/2010	-	3.5	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 7/2010	-	3.5	-	-	-	-	-	-	-	
Triéthanolamine	QC 6/2008	-	3.5	-	-	-	-	-	-	-	
	US ACGIH 2/2010	-	5	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[3]
	BC 9/2010	-	5	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 7/2010	0.5	3.1	-	-	-	-	-	-	-	
QC 6/2008	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[3]	

[1]Absorbé par la peau. [3]Sensibilisation cutanée

Forme: [a]Poussières alvéolaires [b]Empoussiérage total [c]Portion inhalable.

Mexique

Limites d'exposition professionnelle

Ingredient	Limites d'exposition
Dioxyde de titane	NOM-010-STPS (Mexique, 9/2000). LMPE-CT: 20 mg/m ³ , (en Ti) 15 minute(s). LMPE-PPT: 10 mg/m ³ , (en Ti) 8 heure(s).
Dipropylène glycol méthyle éther	NOM-010-STPS (Mexique, 9/2000). Absorbé par la peau. LMPE-CT: 900 mg/m ³ 15 minute(s). LMPE-CT: 150 ppm 15 minute(s). LMPE-PPT: 60 mg/m ³ 8 heure(s). LMPE-PPT: 100 ppm 8 heure(s).
Noir de carbone	NOM-010-STPS (Mexique, 9/2000). LMPE-CT: 7 mg/m ³ 15 minute(s). Forme: fumée LMPE-PPT: 3.5 mg/m ³ 8 heure(s). Forme: fumée
Triéthanolamine	ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010). TWA: 5 mg/m ³ 8 heure(s).

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées	: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
Mesures techniques	: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
Mesures d'hygiène	: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
Protection individuelle	
Respiratoire	: Non requis pour usage normal du crayon/marqueur. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
Mains	: Non requis pour usage normal du crayon/marqueur. Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Yeux	: Non requis pour usage normal du crayon/marqueur. Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières.
Peau	: Non requis pour usage normal du crayon/marqueur. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Contrôle de l'action des agents d'environnement	: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Solide en forme cylindrique.
Point d'éclair	: Vase clos: 62°C (143.6°F)
Durée de combustion	: Non disponible.
Vitesse de combustion	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Limites d'inflammabilité	: Non disponible.
Couleur	: Jaune./Rouge./Vert./Orange./Blanc./Bleu./Noir./Pourpre.
Odeur	: Solvant.
Goût	: Non disponible.
Poids moléculaire	: Non applicable.
Formule moléculaire	: Non applicable.
pH	: Non applicable.
Point d'ébullition/condensation	: Non disponible.
Point de fusion/congélation	: Non disponible.

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

9. Propriétés physico-chimiques

Température critique	: Non disponible.
Densité relative	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Volatilité	: Non disponible.
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
Vitesse d'évaporation	: Non disponible.
TDAA	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Ionicité (dans l'eau)	: Non disponible.
Propriétés de dispersibilité	: Non disponible.
Solubilité	: Partiellement soluble dans les substances suivantes: n-octanol. Très légèrement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage (Log Koe)	: Non disponible.
Remarques physico-chimiques	: Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
Matériaux incompatibles	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: matières comburantes et les acides.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Éther monobutylique de propylène glycol	DL50 Cutané	Lapin	3100 mg/kg	-
Noir de carbone	DL50 Orale	Rat	>15400 mg/kg	-
Triéthanolamine	DL50 Orale	Rat	7.39 g/kg	-

Toxicité chronique

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Dioxyde de titane	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 300 µg Intermittent	-
Dipropylène glycol méthyle éther	Yeux - Léger irritant Yeux - Léger irritant	Humain Lapin	- -	8 mg 24 heures 500 mg	- -
Triéthanolamine	Peau - Léger irritant Yeux - Léger irritant Yeux - Hautement irritant Peau - Léger irritant	Lapin Lapin Lapin Humain	- - - -	500 mg 10 mg 20 mg 72 heures 15 mg Intermittent	- - - -
	Peau - Hautement irritant Peau - Léger irritant	Souris Lapin	- -	50% 24 heures 560 mg	- -

Sensibilisant

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible.
Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Dioxyde de titane	A4	2B	-	Aucune.	-	-
Noir de carbone	A4	2B	-	+	-	-
Triéthanolamine	-	3	-	-	-	-

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Térogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

12. Informations écotoxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Dioxyde de titane	Aiguë CE50 5.83 mg/L Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 5.5 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré) - <24 heures	48 heures
Triéthanolamine	Aiguë CL50 >1000000 ug/L Eau de mer	Poisson - Fundulus heteroclitus	96 heures
	Aiguë CL50 >100000 ug/L Eau de mer	Crustacés - Crangon crangon - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 11800000 ug/L Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - 30 jours - 18.1 mm - 0.083 g	96 heures
	Chronique NOEC 16000 ug/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - <=24 heures	21 jours

Persistance/dégradabilité

Il n'existe aucune donnée disponible.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

GE* : Groupe d'emballage Une exemption à la classification ci-dessus peut s'appliquer. **AERG** : Non applicable.

15. Informations réglementaires

États-Unis

Classification HCS : Non réglementé.

Réglementations États-Unis : **TSCA 8(a) PAIR**: Dipropylène glycol méthyle éther; p-tert-butylphenol
Exemption/Exemption partielle TSCA 8(a) CDR: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

TSCA 8(d) rapport de données S&S: 1-Propanol, 2-butoxy-

**QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange**

15. Informations réglementaires

Liste des précurseurs contrôlés par le département du commerce: Triéthanolamine
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
CWA (Clean Water Act) 307: cuivre, [29H,31H-phtalocyaninato (2-)-N29,N30,N31,N32]-, dérivés [[[méthyl-1 éthoxy]-3 propyl]amino]sulfonyles

Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Substances de catégorie 2 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques) : Non inscrit

Produits chimiques de la liste 2 de la DEA (produits chimiques essentiels) : Non inscrit

SARA 302/304

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé
 Danger d'intoxication différée (chronique)

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 313

	Nom du produit	Numéro CAS	Concentration
Feuille R - Exigences en matière de rapport	Cuivre, [29H,31H-phtalocyaninato (2-)-N29,N30,N31,N32]-, dérivés [[[méthyl-1 éthoxy]-3 propyl]amino]sulfonyles	81457-65-0	1 - 5
Avis du fournisseur	Cuivre, [29H,31H-phtalocyaninato (2-)-N29,N30,N31,N32]-, dérivés [[[méthyl-1 éthoxy]-3 propyl]amino]sulfonyles	81457-65-0	1 - 5

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FS, et que les copie et redistribution de la FS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FS redistribuée par la suite.

Réglementations d'État

Californie prop. 65

QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange

15. Informations réglementaires

Aucun produit n'a été trouvé.

Canada

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: Éther monobutylique de propylène glycol; Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole); cuivre, [29H,31H-phthalocyaninato (2-)-N29, N30,N31,N32]-, dérivés [[(méthyl-1 éthoxy)-3 propyl]amino]sulfonyles

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Mexique

Classification :



16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Hazardous Material Information System (États-Unis) : **Santé** : 0 **Inflammabilité** : 1 **Risques physiques** : 0

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis) : **Santé** : 0 **Inflammabilité** : 1 **Instabilité** : 0

Réimprimé avec la permission de NFPA 704-2001, 'Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright (C) 1997, National Fire protection Association, Quincy, MA 02269. Cette reproduction n'est pas la position complète et officielle de la 'National Fire Protection Association', sur le sujet en référence, qui ne peut être représentée que par le standard, dans son entièreté.

Copyright (C) 2001, National Fire protection Association, Quincy, MA, 02269. Ce système d'avertissement est proposé dans l'intention d'être appliqué et interprété par des personnes qui ont reçu une formation appropriée pour identifier les dangers des produits chimiques, pour les incendies, la santé et la réactivité. L'utilisateur est référé à un certain nombre limité de produits chimiques avec des classifications recommandées dans le NFPA 49 et NFPA 325, qui devraient être utilisées comme guide seulement. Que les produits chimiques soient ou non classés selon NFPA, toute personne utilisant les systèmes 704 pour classer des produits chimiques, le font à leurs risques.

Historique

Date d'édition mm/jj/aaaa : 10/15/2013

QUIK STIK White; Blue; Black; Purple; Yellow; Red; Green;
Orange

16. Autres informations

Date de publication précédente : 08/15/2012

Version : 2

Section(s) révisée(s) : 1, 15, 16.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.